

Habilitation électrique-Opération d'ordre électrique en basse tension. Formation initiale-Indices B1/B2/BR/BC/BE

3 jours - 21 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Réaliser en sécurité des travaux, des consignations et des interventions sur des ouvrages électriques de distribution d'énergie électrique en Basse Tension

PROGRAMME

- Réglementation sur la sécurité électrique applicable aux électriciens : décret du 22 septembre 2010 et borne NF C18-510 Dangers de l'électricité, les zones à risques électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyen de protection.
- Les dangers de l'électricité, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection. Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- Evaluation et la prévention des risques électriques lors des travaux et interventions
- La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- Prescriptions de consignes de sécurité électrique dans le cadre d'opérations de consignation, de travaux, d'interventions et d'essais sur des installations du domaine basse tension (BT)
- Utilisation des équipements de protection
- Simulations d'opérations sur installations électriques.

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Equipements de protection
- Vidéo projecteur
- Apport théorique et exercice pratique

FORMATEUR

Formateur expert en Prévention des Risques Électriques (Institut Formalys).
Pour plus d'information sur le profil du formateur, contacter le Pôle Formation Continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Attestation de formation
Evaluation théorique et pratique sanctionnée par un « Avis après formation » Modèle prérempli du titre d'habilitation recommandé

ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.
Le service formation vous orientera si nécessaire vers le référent handicap dédié afin d'envisager vos éventuels besoins spécifiques : Convention régionale avec Agefiph / pour plus d'informations voir le contact formation.

Mise à jour le 12 janvier 2024

LES +

- Exercices pratiques et mise en situation
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)

PUBLIC

- Chef d'entreprise
- Conjoints
- Salarié
- Demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS

- Avoir des compétences en électricité dans le domaine de la basse tension, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle
- Différencier les grandeurs électriques, identifier les équipements électriques, lire un schéma électrique

LIEU / DATES / HORAIRES

CMA du Cantal – Aurillac

Nous consulter

De 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

TARIF

Nous consulter

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 5 stagiaires est atteint
Inscription possible jusqu'à 3 jours de la date de session

CONTACT

Service formation
Village d'entreprises
14 avenue du Garric
15000 AURILLAC
04 71 45 65 00
serviceformation.cantal@cma-auvergnerrhonealpes.fr
Siret : 130 027 956 00015
Enregistré sous le numéro 84691788769. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.